

REQUALIFICATION DU PARVIS DE LA SALLE DES FÊTES

ÉTUDES URBAINES

Réunion publique du 06 avril 2023



Rappel de la commande

REQUALIFICATION DU PARVIS DE LA SALLE DES FÊTES

Les espaces publics qui jouxtent la salle des fêtes ainsi que la place Saint- Marcellin sont **discontinus** et particulièrement **altérés par la circulation** de l'avenue Alexandre Didier. Un projet d'aménagement public apparaît nécessaire pour apporter **lisibilité, confort et continuité des espaces urbains**, en limite du centre bourg.

SOMMAIRE

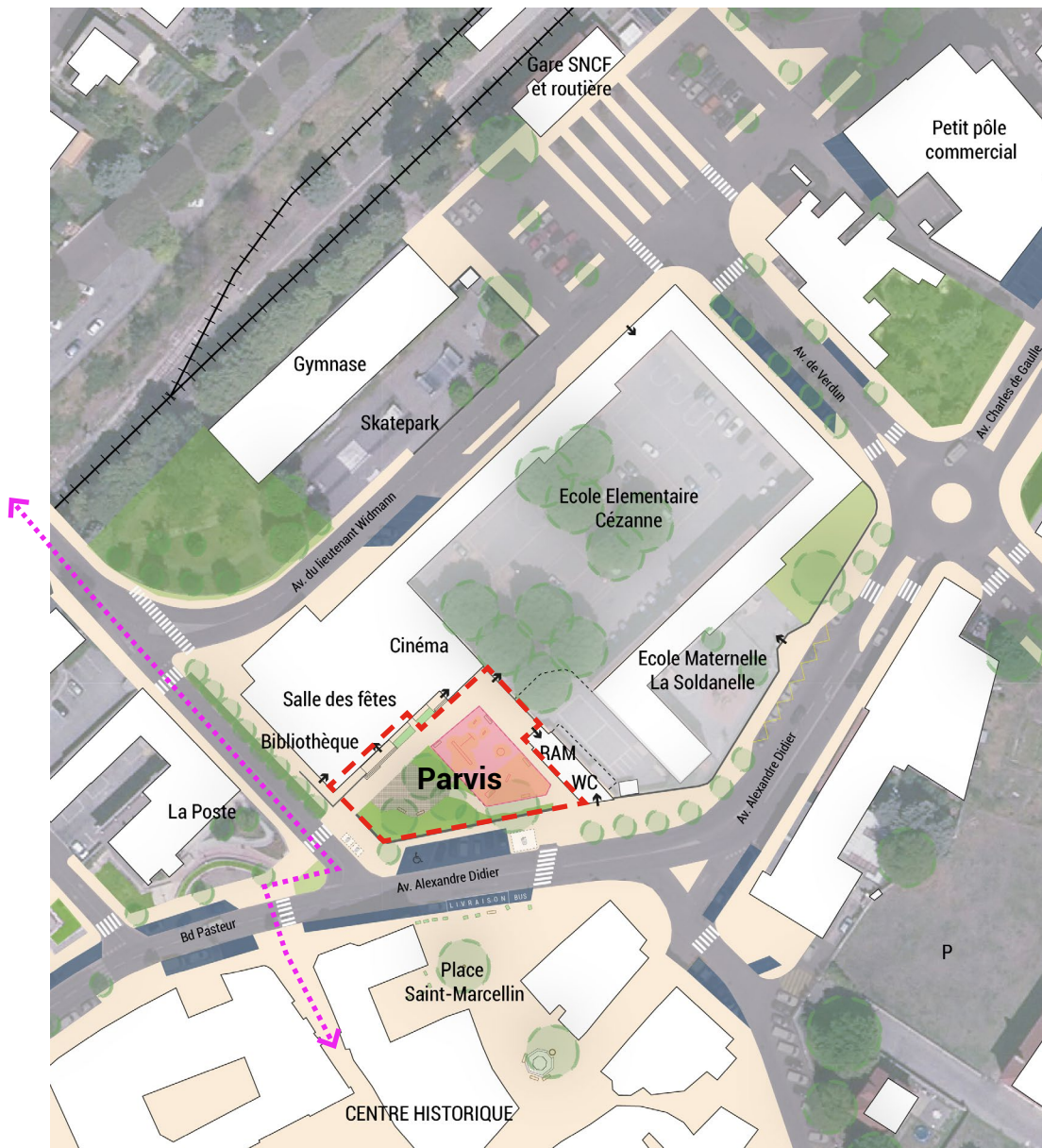
REQUALIFICATION DU PARVIS DE LA SALLE DES FÊTES







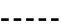


- > diagnostic urbain
- > proposition d'aménagement



Diagnostic urbain

Le parvis de la salle des fêtes et ses abords



-  Parvis (1000m²)
-  Stationnement
-  Trottoir / places (espaces dédiés aux piétons)
-  Espaces végétalisés
-  Aire de jeux (280m²)
-  Accès
-  Barrières/clôtures intérieures
-  Différence de niveau
-  GR53D - Via Domitia - Saint-Jacques-de-Compostelle De Montgenèvre (Hautes-Alpes) à Arles (Bouches-du-Rhône)
- *RAM : Relais d'Assistance Maternelle

- > Un espace public qui est à la jonction de plusieurs équipements : la salle des fêtes, le cinéma, l'école, le RAM, etc.
- > L'avenue Alexandre Didier sépare le centre historique avec la place Saint-Marcellin et l'espace du parvis
- > Le parvis se situe à 3/4 minutes à pied de la gare SNCF/routière
- > Un GR passe à proximité de la salle des fêtes

Approche historique

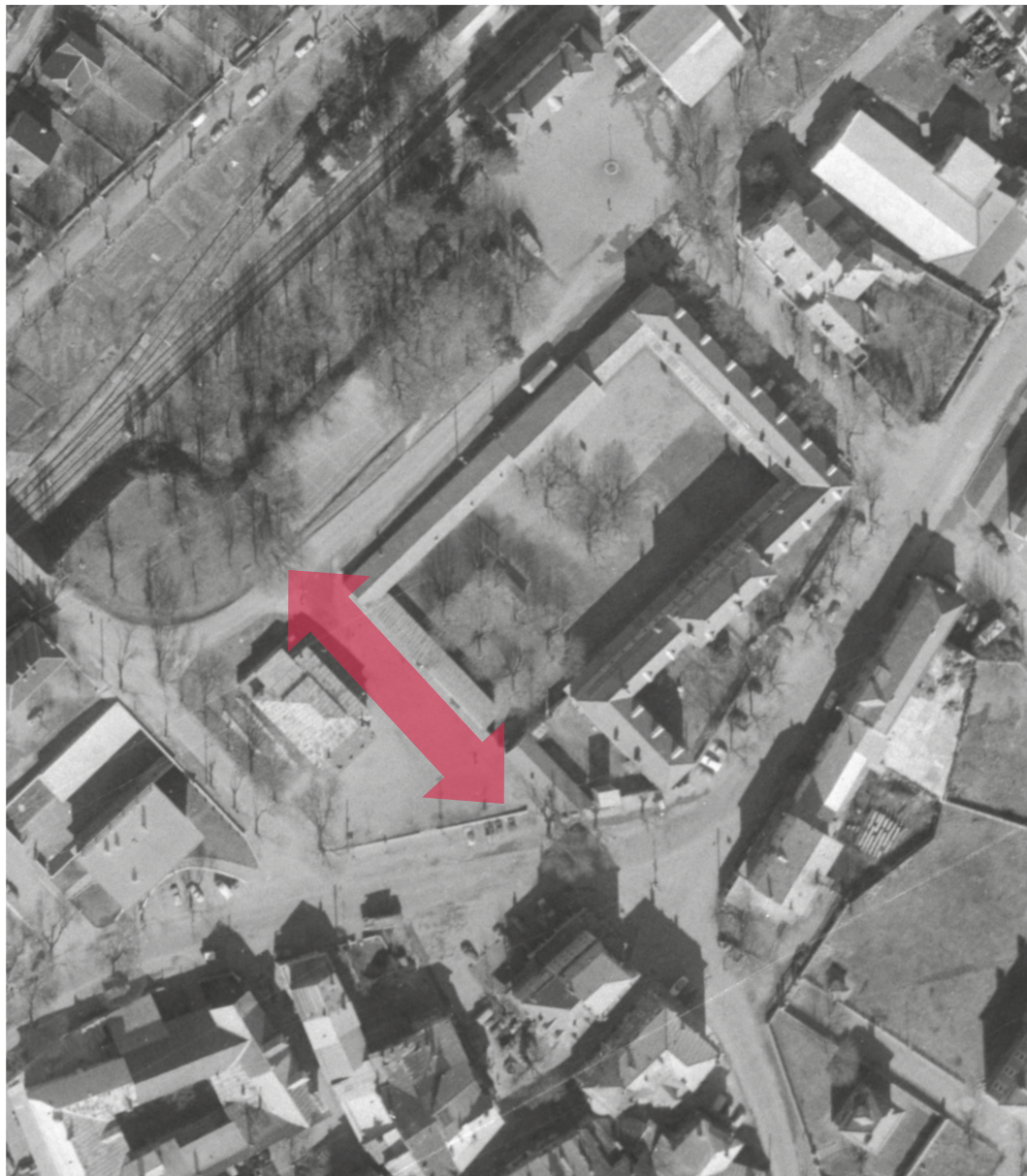


En 1947 :

- > un espace ouvert et traversable
- > l'espace du parvis actuel n'est pas planté
- > absence de muret

© Géoportail

Approche historique

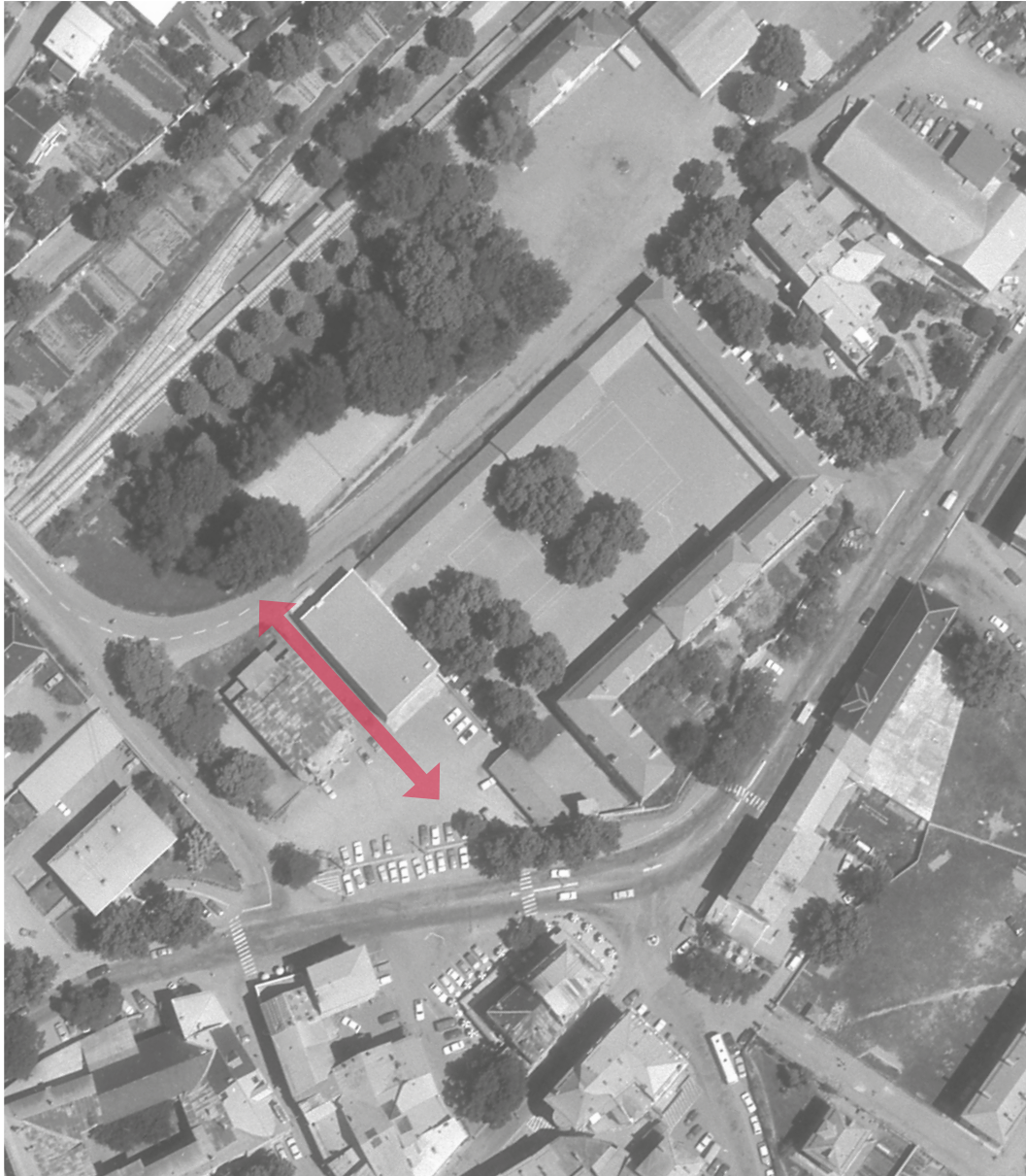


En 1962 :

- > Un espace toujours ouvert et traversable
- > Une mise à distance de la route avec la construction du muret
- > Des équipements qui s'implantent à l'arrière du centre historique

© Géoportail

Approche historique



© Géoportail

En 1974 :

- > Un espace dédié au stationnement
- > Un nouvel équipement qui se construit mais un espace toujours traversable
- > Une route aménagée

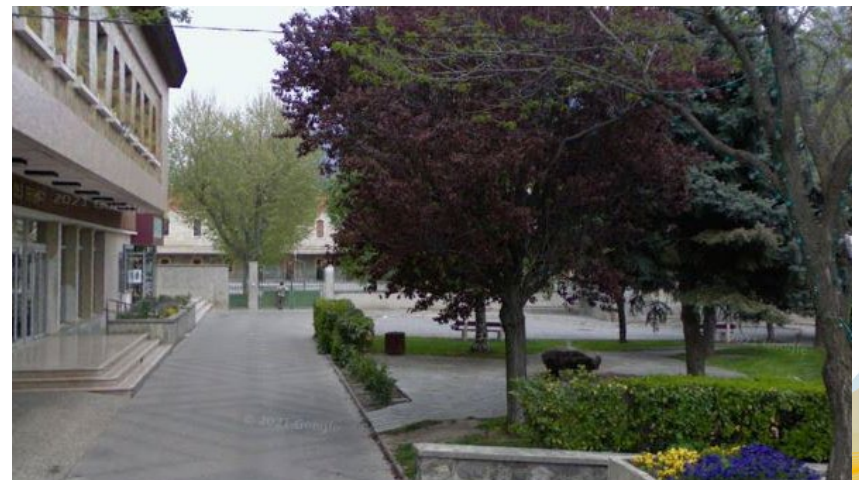
Approche historique



En 1995 :

- › Un espace qui s'est refermé progressivement (construction bâti, stationnement longitudinal, végétalisation, muret)

En 2011, un boulo-drome à la place de l'aire de jeux

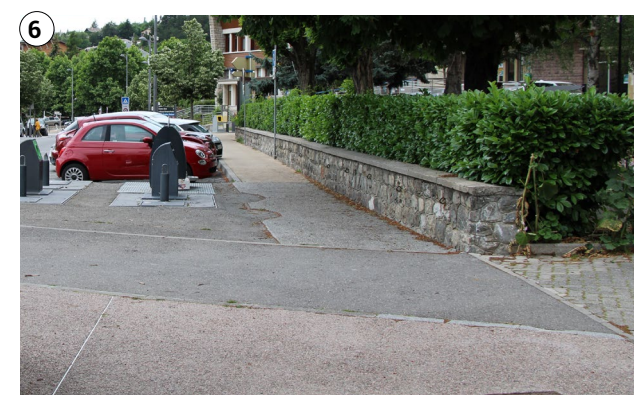
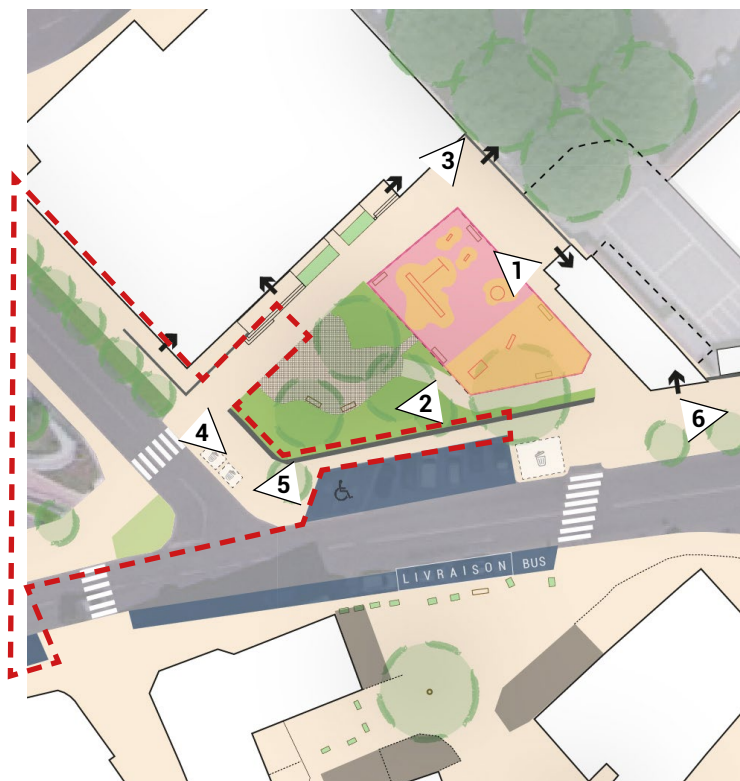



© Géoportail

© Google

Le parvis de la salle des fêtes aujourd'hui

DES AMÉNAGEMENTS DISPARATES

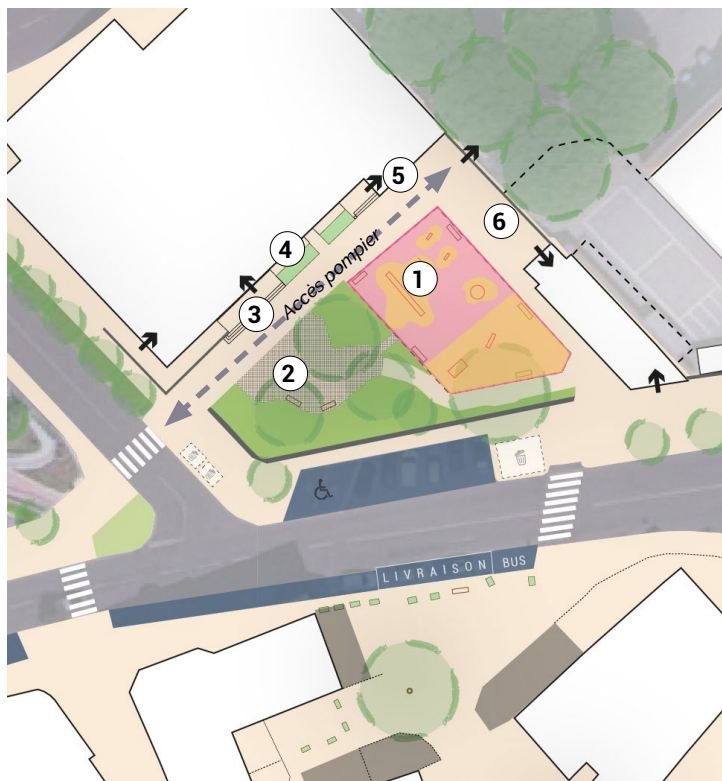


 Espace public requalifié

- Une partie de l'espace public à l'ouest du parvis a été récemment requalifiée (requalification du trottoir)
- La majeure partie du parvis est à requalifier : trouver une cohérence avec l'aménagement récemment réalisé
- Une majorité d'espace imperméabilisé (80% du parvis)

Le parvis de la salle des fêtes

DES USAGES ET FONCTIONS MULTIPLES



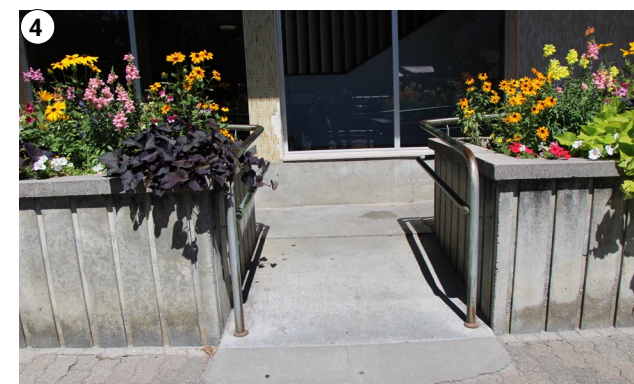
L'aire de jeux



La placette



L'entrée de salle des fêtes et sa rampe PMR



Un accès PMR inadapté



Le cinéma et l'accès à l'école



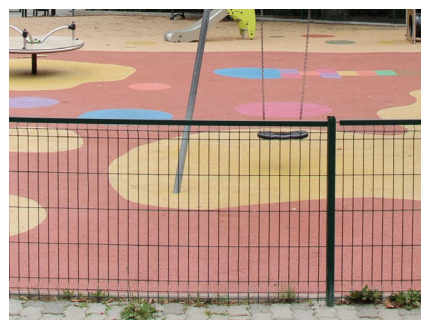
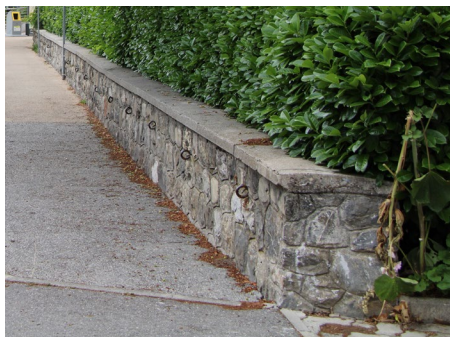
L'entrée du RAM

Un espace contraint par ses fonctions multiples :

- Des équipements : une aire de jeux, une salle des fêtes et un cinéma, le RAM et l'école
- Une placette centrale
- 6 accès dont 4 qui donnent directement sur le parvis
- Un accès pompiers qui dessert l'école Cézanne

Le parvis de la salle des fêtes

MATÉRIAUX / MOBILIER



Le parvis de la salle des fêtes

LE VÉGÉTAL



Épicéa bleu



Robinier faux-acacia



Bouleau

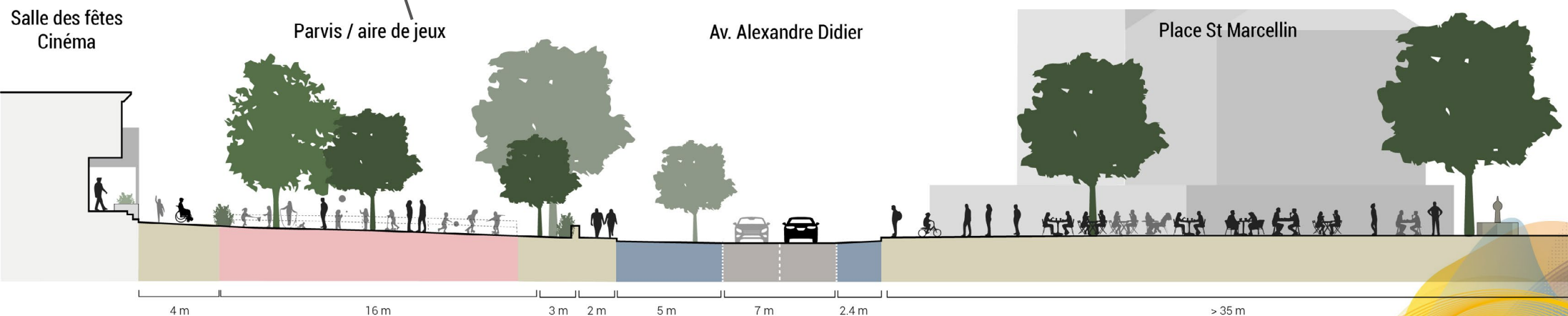
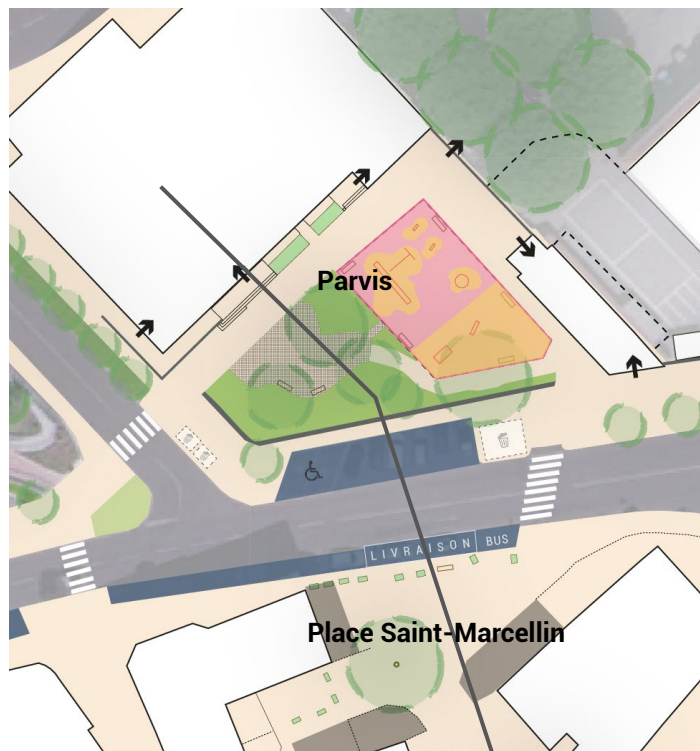


Marronnier d'Inde

Laurier-cerise

- > Des espèces végétales assez «classiques», plantées au fil du temps, sans conception d'ensemble
- > Des arbres qui apportent de l'ombrage
- > Une surface enherbée mais peu mise en valeur

Le parvis de la salle des fêtes



L'ancienne départementale comme élément de coupure

- > Une ancienne départementale qui crée une coupure entre le parvis de la salle des fêtes et la place Saint-Marcellin :
 - une vitesse limitée à 30km/h mais non respectée par l'absence d'aménagements contraignants
 - des traversées peu sécurisées, passage piéton «classique» sans ralentisseurs ni feux piétons
 - du stationnement de part et d'autre



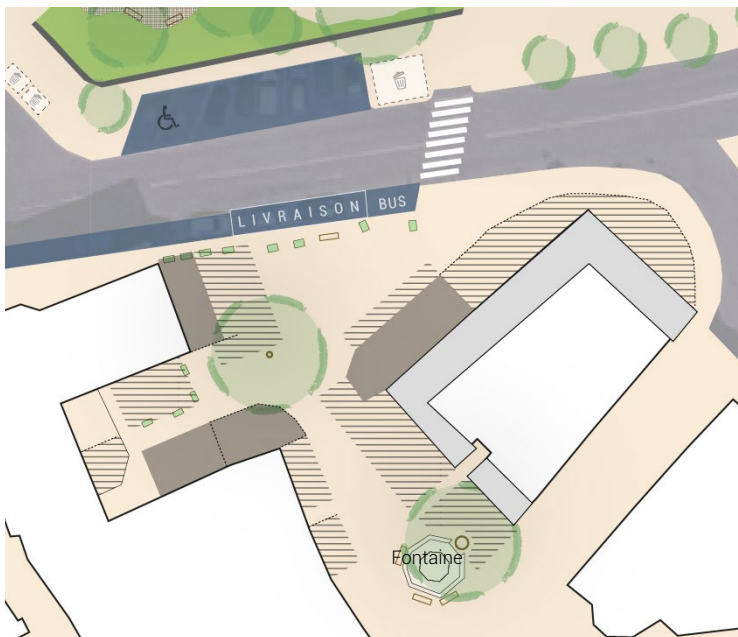
L'av. Alexandre Didier qui a gardée son profil d'ancienne départementale



La traversée peu sécurisée entre le parvis et la place Saint-Marcellin

La place Saint-Marcellin, un espace encombré et peu lisible

- La multiplication de terrasses (fermées, ouvertes, semi-ouvertes) et de mobilier urbain (jardinières, poteaux, barrières) occupe une grande partie de l'espace public et gêne la déambulation des piétons
- Des places de stationnement et une aire de livraison de part et d'autre de l'avenue qui limitent le dialogue et empêchent les co-visibilités entre la place et le parvis
- Une lecture brouillée sur cet espace situé à l'entrée du centre historique



- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| ■ Terrasses fermées | --- Barrières / poteaux |
| ■ Terrasses semi-ouvertes | ■ Jardinières |
| ▨ Terrasses ouvertes | □ Bancs |

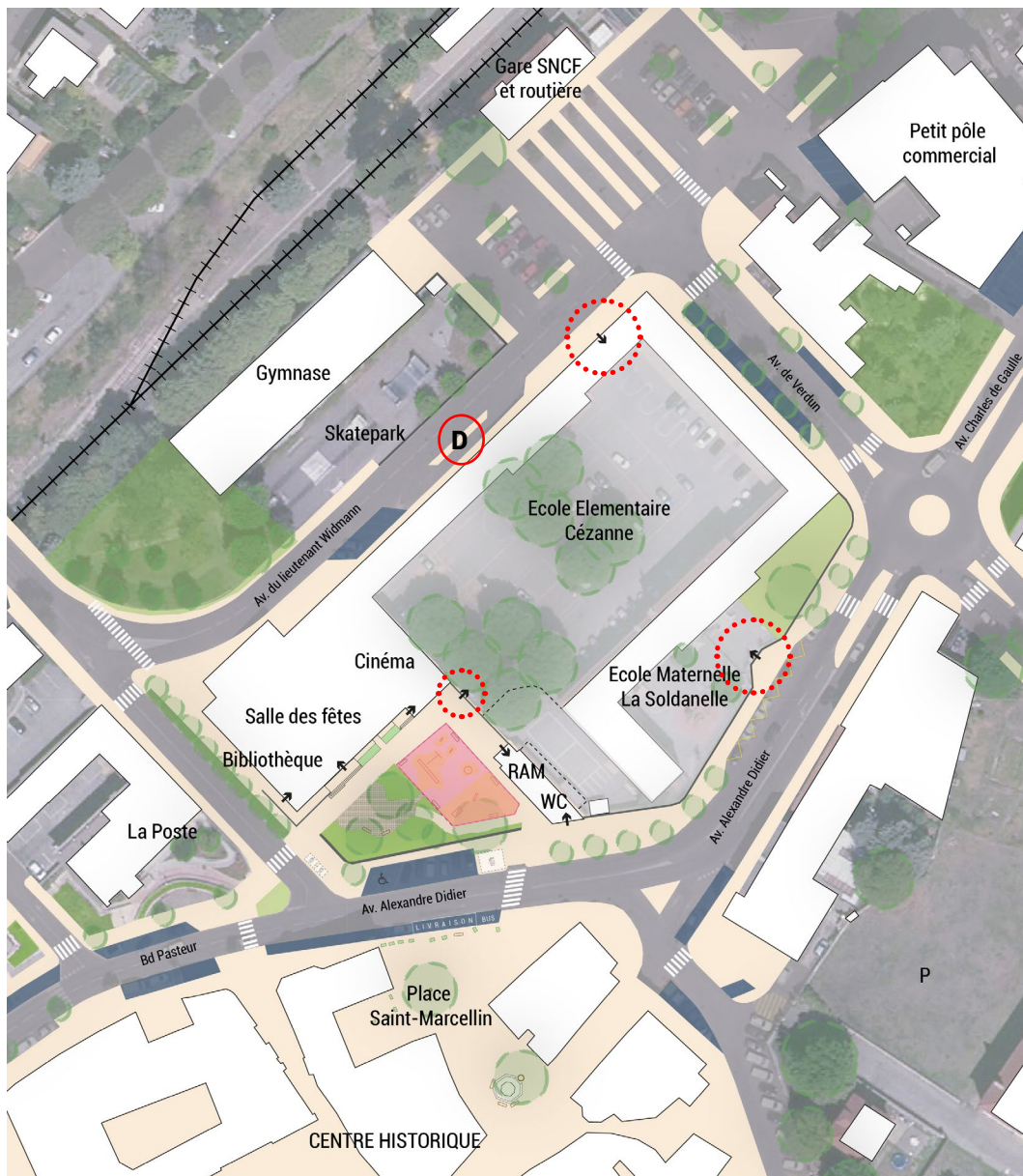


Du mobilier qui empiète sur les trottoirs



et occupent largement l'espace public de la place Saint-Marcellin

L'école Cézanne et de la Soldanelle



- Deux entrées principales :
 - l'accès à l'école Cézanne qui bénéficie d'un dépose-minute mais un parvis qui mériterait d'être requalifié
 - l'accès à l'école maternelle avec un parvis assez bien traité
- Une entrée secondaire (Cézanne) qui donne sur le parvis de la salle des fêtes : accès cantine, accès en dehors des horaires de l'école + accès pompiers
- Une cours d'école d'environ 3600 m² entièrement imperméable (hors école maternelle La Soldanelle)



Entrées principales



Entrée secondaire

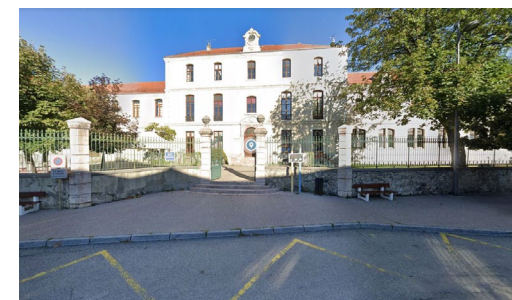


Dépose-minute

Accès École Élémentaire Cézanne



Accès École Maternelle La Soldanelle



Une cours d'école aux fonctions et usages multiples

- > sa fonction principale : cours d'école



- > un parking pendant la période estivale (vacances scolaires)

Embrun

● Stationnement à l'école Cézanne : ce sera possible pendant les vacances

Par Le Dauphiné Libéré - 27 Janv. 2022 à 20:08 - Temps de lecture : 1 min

📄 | Vu 140 fois



© Le Dauphiné - Le DL/GF

En dehors des périodes scolaires, la cour de l'école Cézanne devient un lieu de parking. Photo d'illustration Le DL/GF.

- > une cours séparée pour l'école maternelle ainsi que pour le relais d'assistance maternelle (RAM)



- > l'accueil de festivités, d'événements



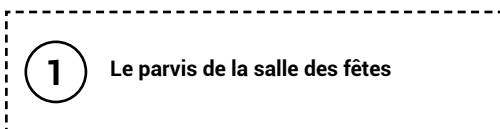
© Ville d'Embrun

Les enjeux sur le secteur de projet : le parvis de la salle des fêtes

La réflexion sur la requalification du parvis de la salle des fêtes nous amène sur des enjeux suivants :

- Offrir un lieu qualitatif et convivial propice aux échanges
- Prendre en compte la multifonctionnalité de cet espace
- Envisager le parvis comme un espace connecté s'intégrant dans un parcours plus large
- Clarifier l'entrée de la salle des fêtes, du cinéma et de la bibliothèque en pensant l'accès PMR
- Raccrocher l'école dans l'aménagement du parvis : la cours d'école comme espace réversible / adaptable (cours, stationnement, espace public) et traversable
- Traiter l'av. Alexandre Didier comme une couture urbaine entre le parvis et le centre historique avec la place Saint-Marcellin

Secteur de projet

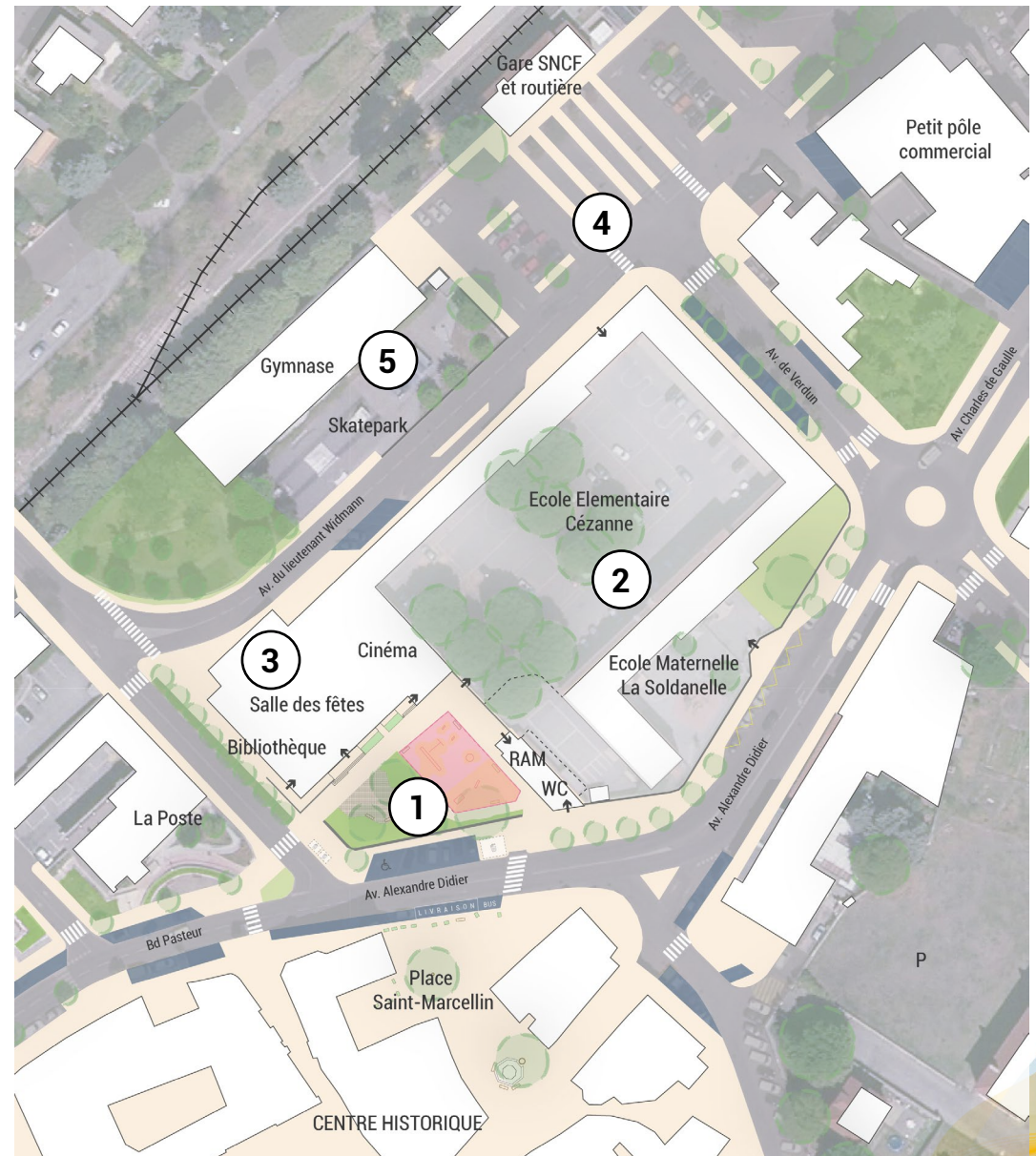


Les enjeux sur le site (réflexion plus large)

- > La requalification du parvis de la salle des fêtes et ses enjeux transversaux appellent d'autres interventions sur différents secteurs au-delà du parvis
- > Il serait intéressant de mener des études plus approfondies sur ces secteurs afin de penser l'aménagement global sur ce site

Secteurs de projet

- 1 Le parvis de la salle des fêtes**
- 2 La cours d'école Oasis**
 - > La cours d'école et sa désimperméabilisation nécessite une étude en soi type «cours d'école oasis». C'est une démarche particulière qui doit se réaliser en lien avec les usagers du site (enfants, personnel scolaire, parents, etc.)
- 3 Rénovation de la salle des fêtes**
 - > La commune avait fait part de ce besoin (déplacement de la bibliothèque, rénovation du bâtiment, salle polyvalente comprenant salle de réunion, activités autour de la musique, du théâtre)
- 4 Le parvis de l'école et la gare**
 - > L'entrée à l'école élémentaire Cézanne nous paraît important à repenser, pour aménager un véritable parvis à cette entrée, en lien avec les enjeux autour de la gare (en lien avec le projet Gare de demain 2050)
- 5 Le skatepark et le gymnase**
 - > L'aménagement du skatepark et de ses abords nous semble important à repenser (cheminements piétons, sécurité, liens avec l'école, etc.)





Proposition de principes d'aménagement

Projet d'aménagement du parvis de la salle des fêtes

- › La requalification du parvis s'oriente vers les principes suivants :
 - agrandir l'aire de jeux tout en donnant une place plus grande au parvis de la salle des fêtes et du cinéma
 - intégrer l'accès PMR à l'espace public
 - végétaliser le parvis ainsi que la place Saint-Marcellin (massifs + arbres)
 - utiliser les matériaux que l'on retrouve sur la place Saint-Marcellin pour le plateau traversant et une partie du parvis pour retrouver cette continuité
 - conserver certains équipements (poubelles enterrés, voie pompier, RAM, etc.)
 - désimperméabiliser une partie de l'école (entamer la démarche oasis)

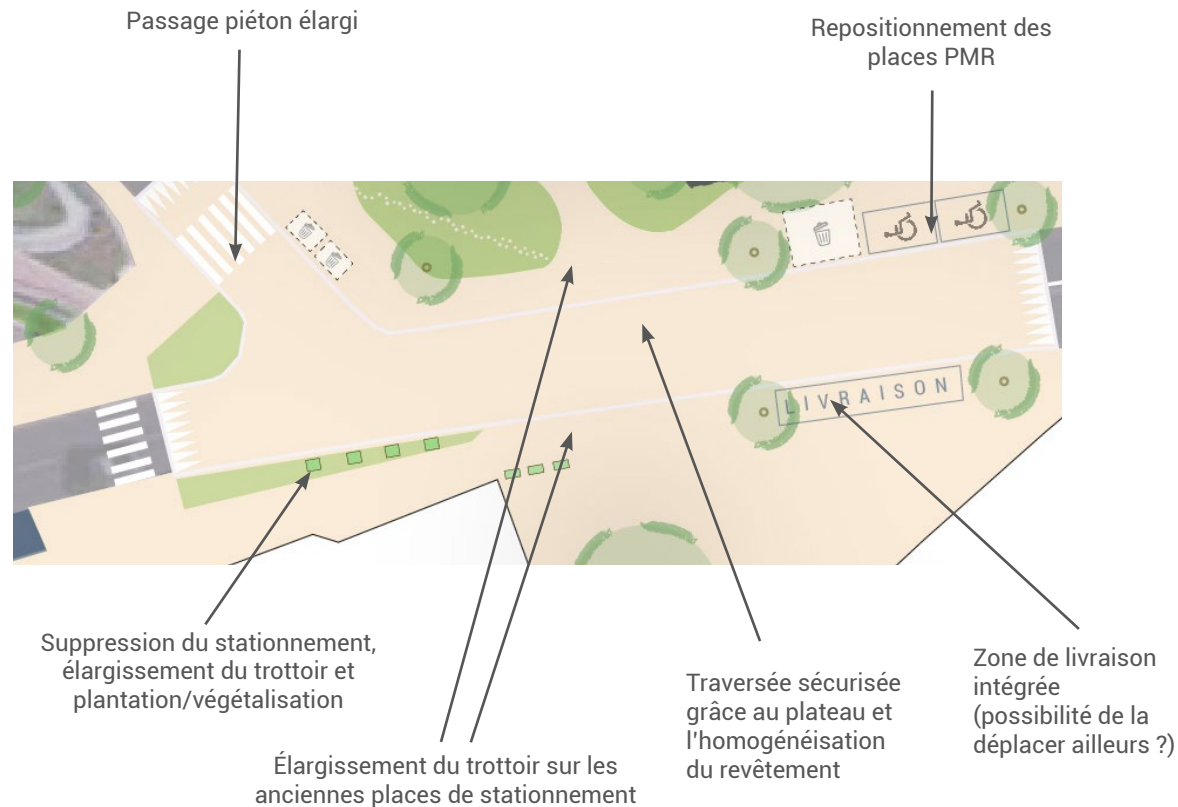
Projet d'aménagement du parvis de la salle des fêtes

1. SÉCURISER LES TRAVERSÉES, CONNECTER LA PLACE ET LE PARVIS
2. AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'AV. ALEXANDRE DIDIER
3. REDONNER LA PLACE AUX PIÉTONS SUR LA PLACE SAINT-MARCELLIN
4. AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ PMR AUX ÉQUIPEMENTS
5. REQUALIFIER LE PARVIS ET L'AIRE DE JEUX
6. ENTAMER LA DÉMARCHE «COURS D'ÉCOLE OASIS»

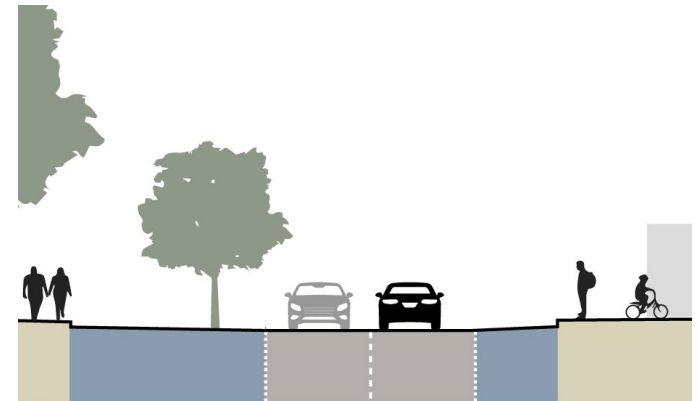
Projet d'aménagement du parvis de la salle des fêtes

1. SÉCURISER LES TRAVERSÉES, CONNECTER LA PLACE ET LE PARVIS

- > requalifier l'avenue A. Didier afin que la vitesse à 30km/h soit respectée
- > déplacer et agrandir la traversée entre le parvis et la place
- > aménager un plateau traversant et connecter ces deux espaces (place et parvis) par une mise à niveau du sol et une homogénéisation de la matérialité (porphyre)



EXISTANT

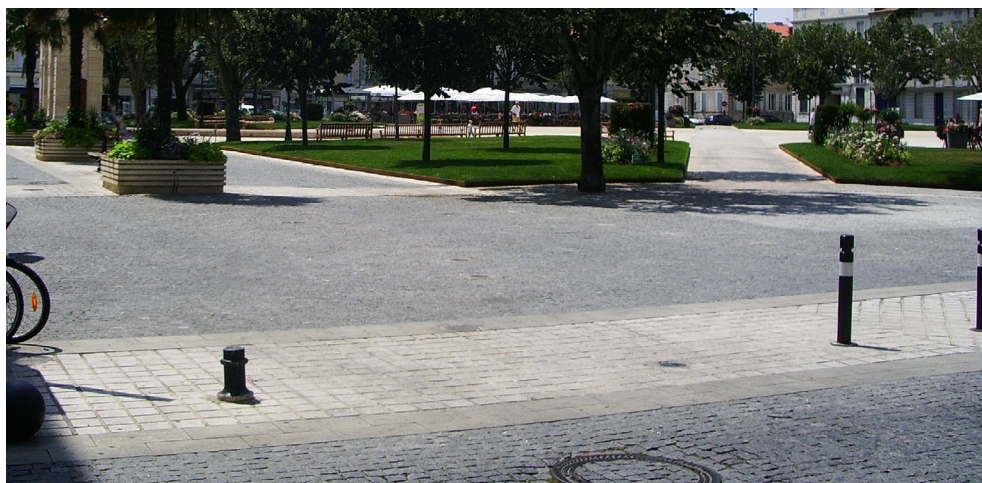


PROJET



Mise à niveau de l'avenue grâce au plateau traversant et au changement de revêtement

QUELQUES RÉFÉRENCES



Des revêtements en pavés qui matérialisent les traversées et modifient la perception des conducteurs. Place Colbert à Rochefort par Bruno Coussy

© A. Martin Laval



Exemple bacs à fleurs qui mettent à distance les piétons des voitures - Rue Edouard Erriot à Lyon

© Google



Un plateau traversant tout autour de la place pour réduire la vitesse et sécuriser la traversée pour les piétons. Lyon, place des Tapis - 2022

© Google



Exemple de plateau traversant avec un changement de matérialité au niveau de la chaussée / une continuité de la matérialité au niveau du trottoir. Aix-en-provence, traversée des allées provençales

© Google

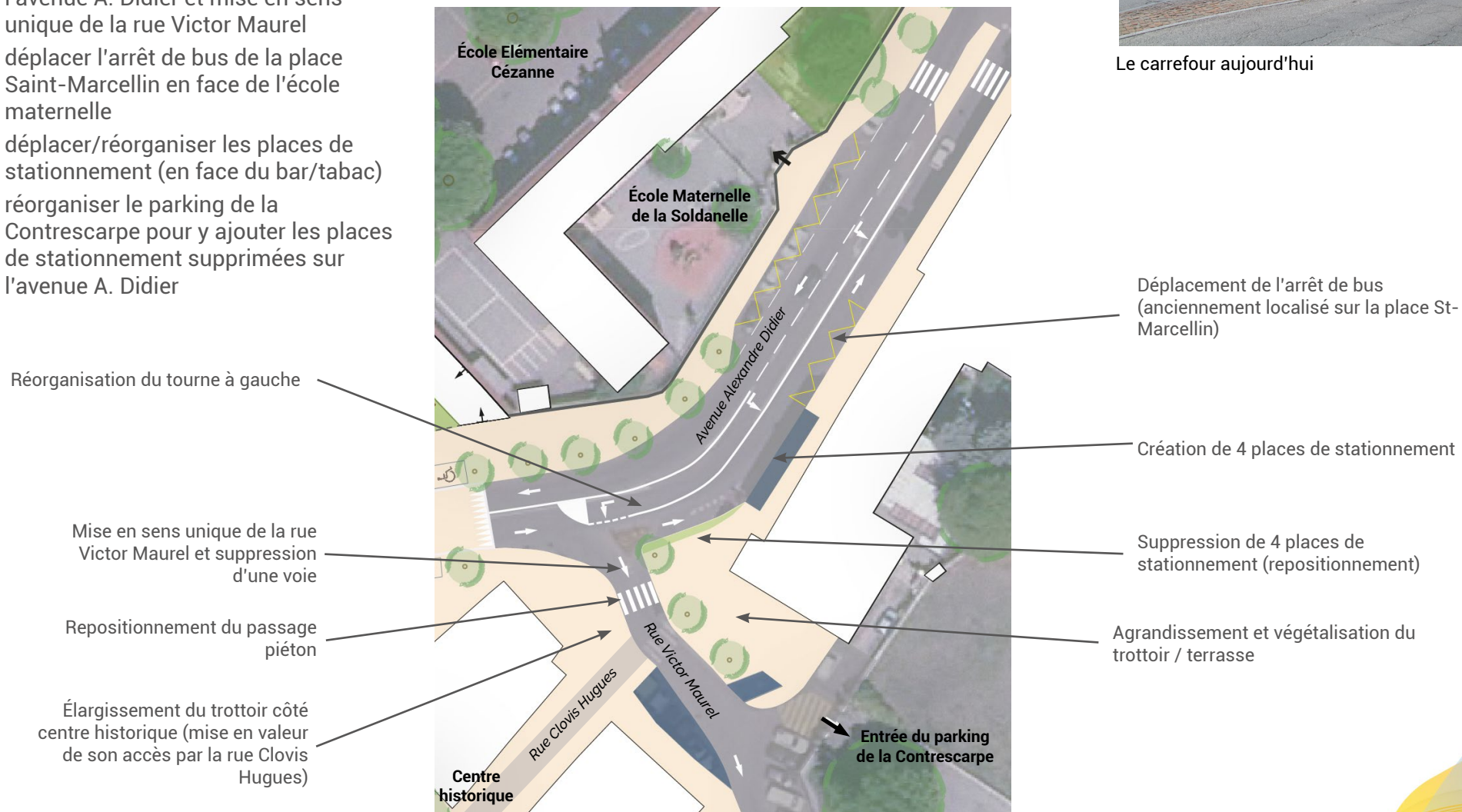
Projet d'aménagement du parvis de la salle des fêtes

2. AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'AV. ALEXANDRE DIDIER

- > réorganiser le tourne-à-gauche de l'avenue A. Didier et mise en sens unique de la rue Victor Maurel
- > déplacer l'arrêt de bus de la place Saint-Marcellin en face de l'école maternelle
- > déplacer/réorganiser les places de stationnement (en face du bar/tabac)
- > réorganiser le parking de la Contrescarpe pour y ajouter les places de stationnement supprimées sur l'avenue A. Didier



Le carrefour aujourd'hui



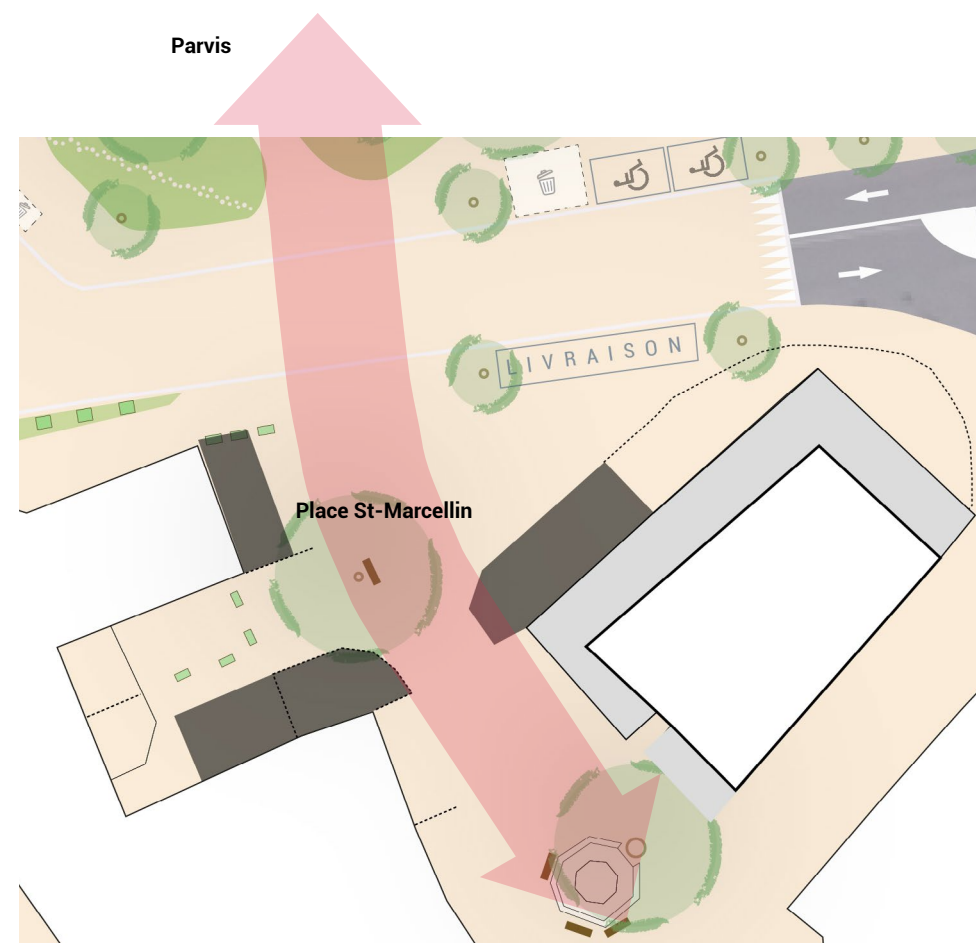
Projet d'aménagement du parvis de la salle des fêtes

3. REDONNER LA PLACE AUX PIÉTONS SUR LA PLACE SAINT-MARCELLIN

- > améliorer la traversée de la place Saint-Marcellin
- > repositionner les jardinières/bancs faisant obstacles et libérer ainsi de l'espace
- > récupérer de l'espace en enlevant des places de stationnement / intégrer à la place la zone de livraison
- > végétaliser la place en ajoutant des massifs plantés et des arbres



Récupérer de l'espace dédié aux piétons en supprimant du stationnement,



et améliorer la traversée de la place Saint-Marcellin

Projet d'aménagement du parvis de la salle des fêtes

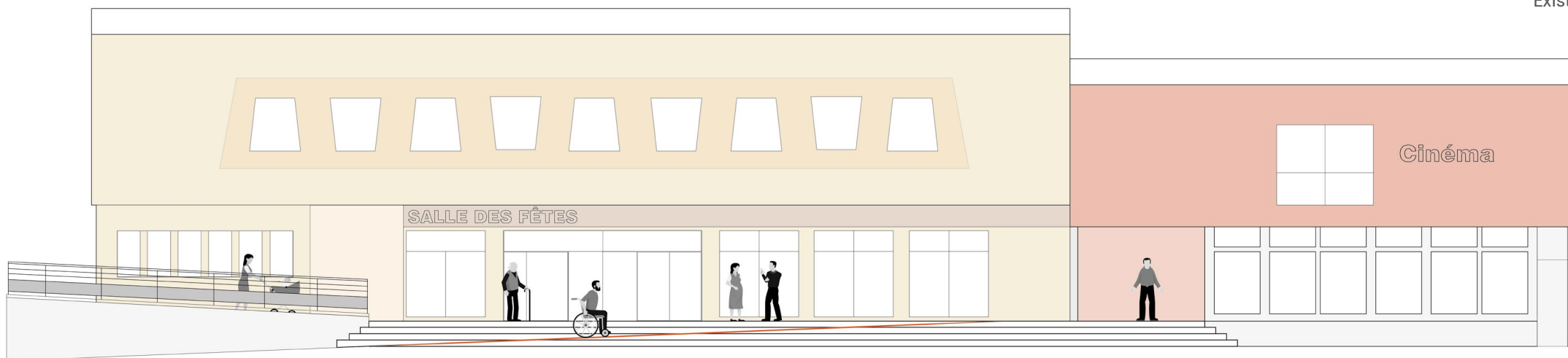
4. AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ PMR AUX ÉQUIPEMENTS

- > Aménagement d'un escalier avec rampe PMR intégrée : une rampe à 4% sur une longueur de 18 m (normes PMR)
- > Accessibilité mutualisée et continue pour la salle des fêtes et le cinéma

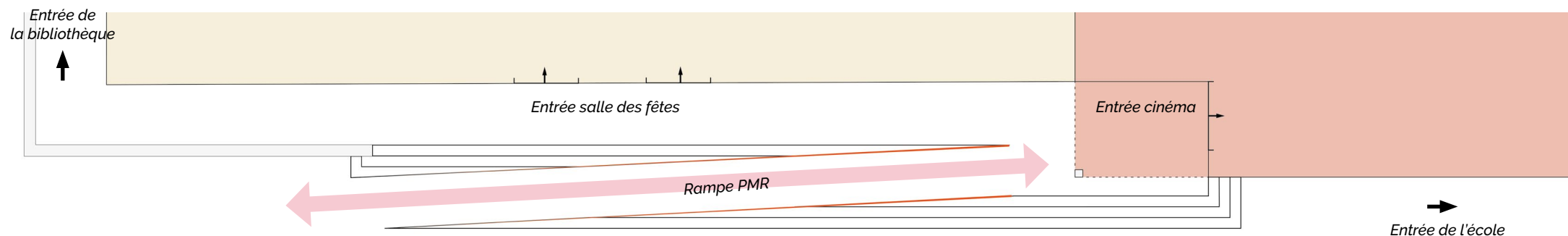


Existant

ÉLÉVATION

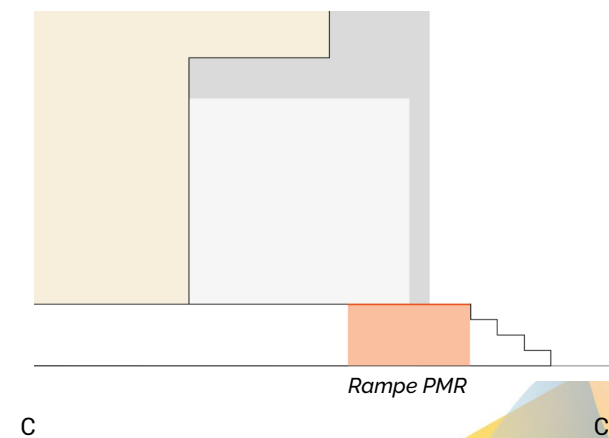
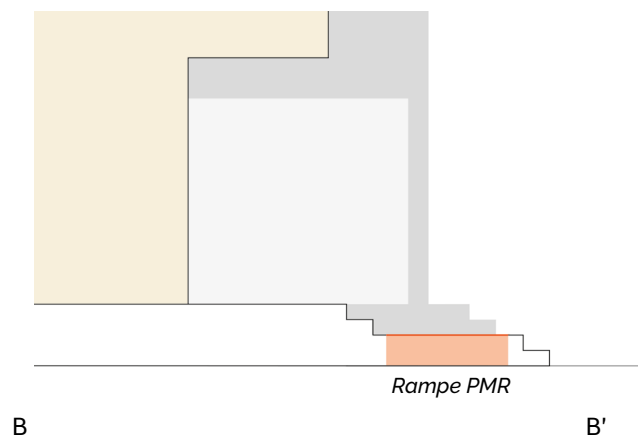
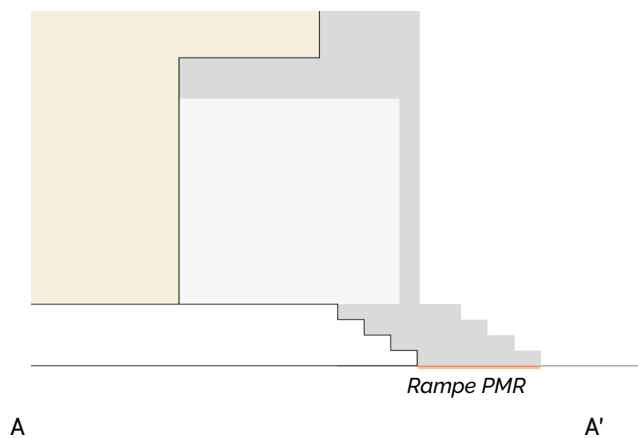
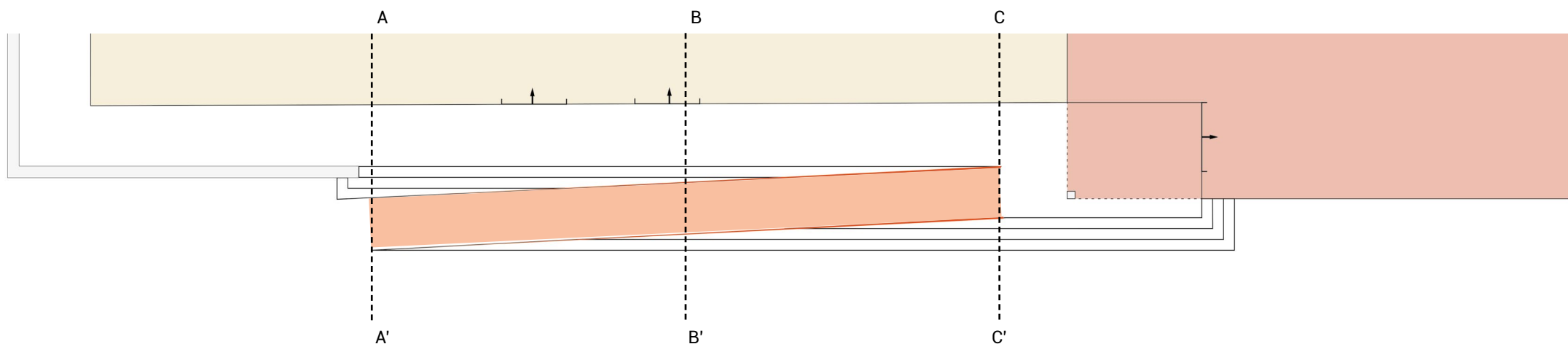


PLAN



4. AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ PMR AUX ÉQUIPEMENTS

FOCUS SUR LA RAMPE PMR INTÉGRÉE



QUELQUES RÉFÉRENCES



© Elisa Prado Arquitectura



© Ali Moshiri

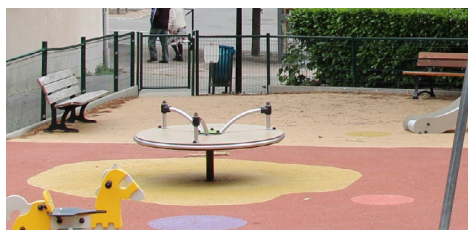
Projet d'aménagement du parvis de la salle des fêtes

5. REQUALIFIER LE PARVIS ET L'AIRE DE JEUX

QUELQUES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

> REDÉCOUPER L'AIRE DE JEUX

Redonner plus de place aux parvis des différents équipements en préservant l'accès pompier et en déplaçant certains agrès.



> DÉSIMPERMÉABILISER AUTANT QUE POSSIBLE

Apporter une ambiance végétale avec des essences adaptées et participer à la lutte contre les îlots de chaleur.

QUELQUES RÉFÉRENCES



© Ville de Paris-Marie Konstantinovitch



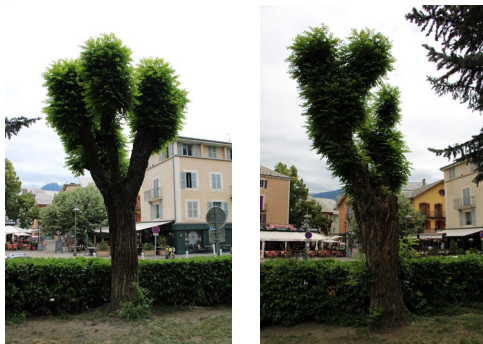
© Wagon

5. REQUALIFIER LE PARVIS ET L'AIRE DE JEUX

QUELQUES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- > SUPPRIMER LA HAIE / COUPER LES DEUX ROBINIERS

Ouvrir le parvis et créer une continuité physique et visuelle entre les équipements et la place Saint-Marcellin.



- > GARDER UNE PARTIE DU MURET

Créer une assise pour l'aire de jeux grâce aux éléments déjà présents sur site.



QUELQUES RÉFÉRENCES



© IN SITU

5. REQUALIFIER LE PARVIS ET L'AIRE DE JEUX

QUELQUES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

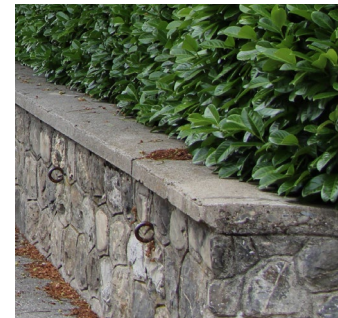
- > REDONNER DE LA COHÉRENCE ET DE LA QUALITÉ AUX REVÊTEMENTS DE SOL

Rendre l'espace public plus cohérent pour renforcer les continuités (parvis, place Saint-Marcellin, plateau traversant).



- > RÉEMPLOYER LES MATÉRIAUX DU SITE

Aménager des pas japonais dans les zones enherbées avec une partie du muret et le revêtement de dalles qui seront supprimés.



QUELQUES RÉFÉRENCES



© elizabeth.babanap



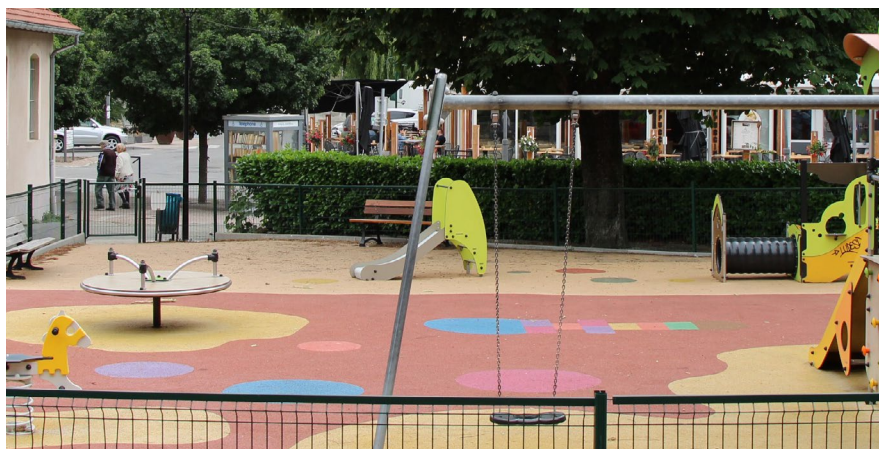
© Alep Paysage

5. REQUALIFIER LE PARVIS ET L'AIRE DE JEUX

QUELQUES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

> OFFRIR UNE PLUS LARGE DIVERSITÉ DE JEUX

Renforcer l'animation de l'espace public grâce à une plus grande palette de jeux (jeux en bois, jeux d'eau, mobilier urbain récréatif, etc.), qu'ils se trouvent dans l'aire de jeux dédié ou à l'extérieur.



QUELQUES RÉFÉRENCES



© Nicolas-Duffaure



© Earthscape Play



© Espace Libre



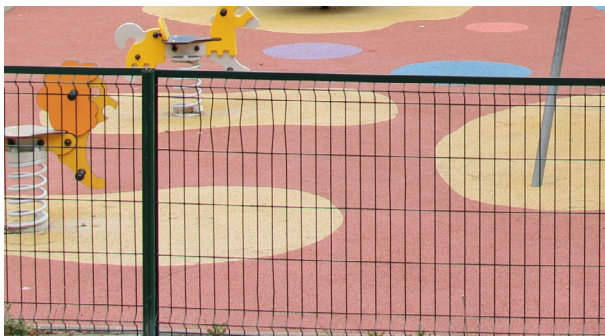
© The Urban Conga

5. REQUALIFIER LE PARVIS ET L'AIRE DE JEUX

QUELQUES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- > DÉPLACER LE MOBILIER EXISTANT, EN RAJOUTER DE NOUVEAUX

Requalifier l'espace public grâce à des matériaux plus esthétiques (ex : clôtures bois, revêtements) et l'ajout de mobilier urbain qui accompagne les nouveaux usages (arceaux vélos).



QUELQUES RÉFÉRENCES



© AUPA



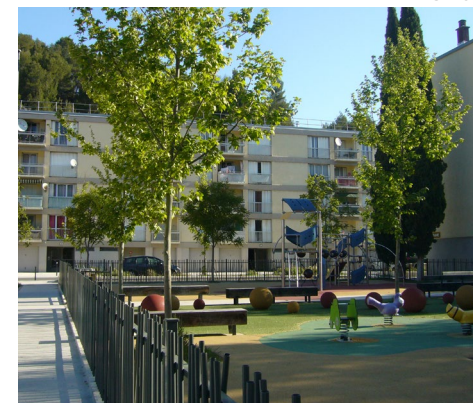
© AUPA



© AUPA



© AUPA



© AUPA

5. REQUALIFIER LE PARVIS ET L'AIRE DE JEUX



	Cheminement désimperméabilisé (stabilisé)		Accès à l'aire de jeux		Pas japonais (réemploi de matériaux)
	Espace végétalisé (pelouse, massif végétal)		Clôtures		Peinture / animation sur le sol
	Revêtement harmonisé (béton désactivé et/ou porphyre)		Muret préservé (15m)		Agrès / jeux
			Bancs		Arceaux vélo



Existant

- > De l'espace optimisé et gagné (suppression d'un passage et de places de stationnement) :
 - +70m² d'aire de jeux environ : 350m² (avant 280m²)
 - +100m² de parvis environ : 630m² (avant 530m²)
- > Aménagement d'une rampe PMR avec escalier intégré pour accéder aux équipements
- > Accès pompier intégré : passage décalé d'environ 1m pour l'aménagement de la rampe grâce au redécoupage de l'aire de jeux
- > Déplacement/ ajout de mobilier urbain (bancs) + jeux pour enfants
- > Un parvis ouvert et connecté au plateau traversant

5. REQUALIFIER LE PARVIS ET L'AIRE DE JEUX

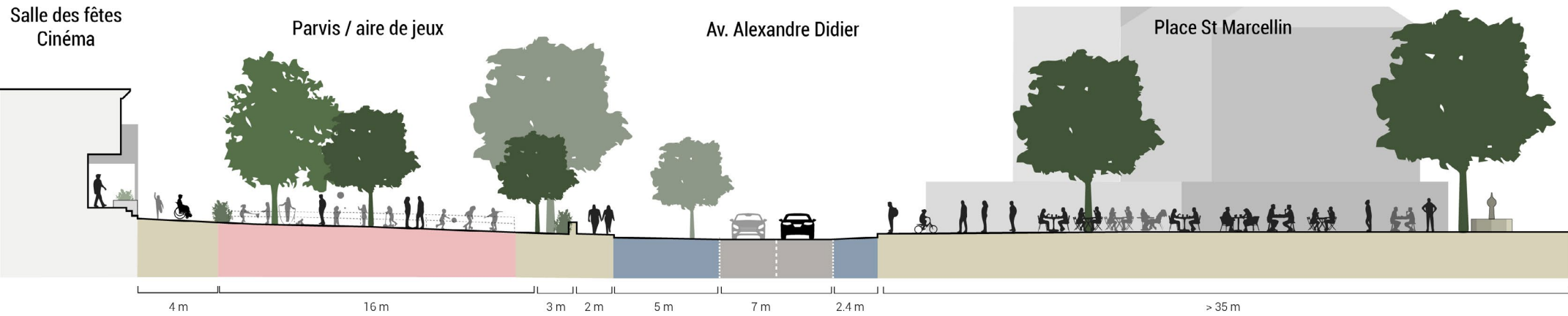
EXISTANT



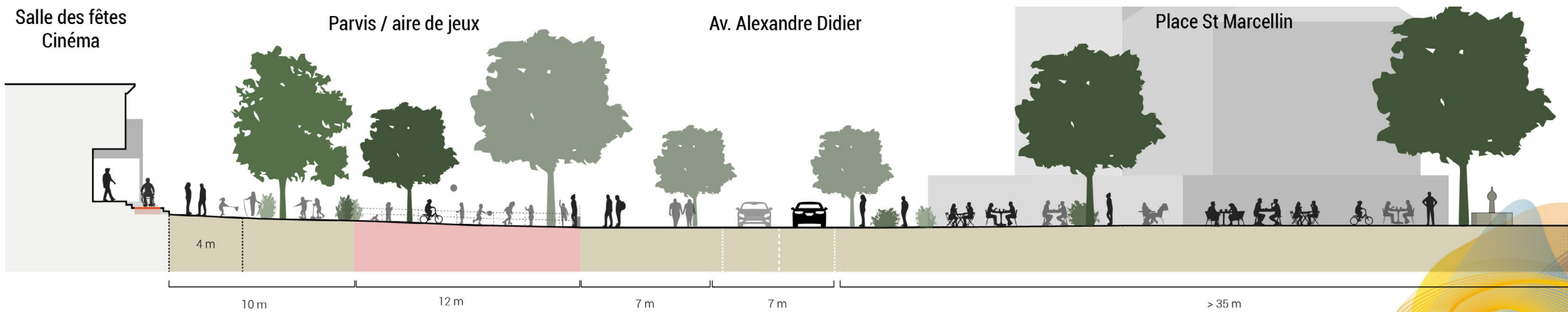
Existant



Projet



PROJET





Projet d'aménagement du parvis de la salle des fêtes

6. ENTAMER LA DÉMARCHÉ «COURS D'ÉCOLE OASIS»

> La cours d'école Oasis, une démarche :

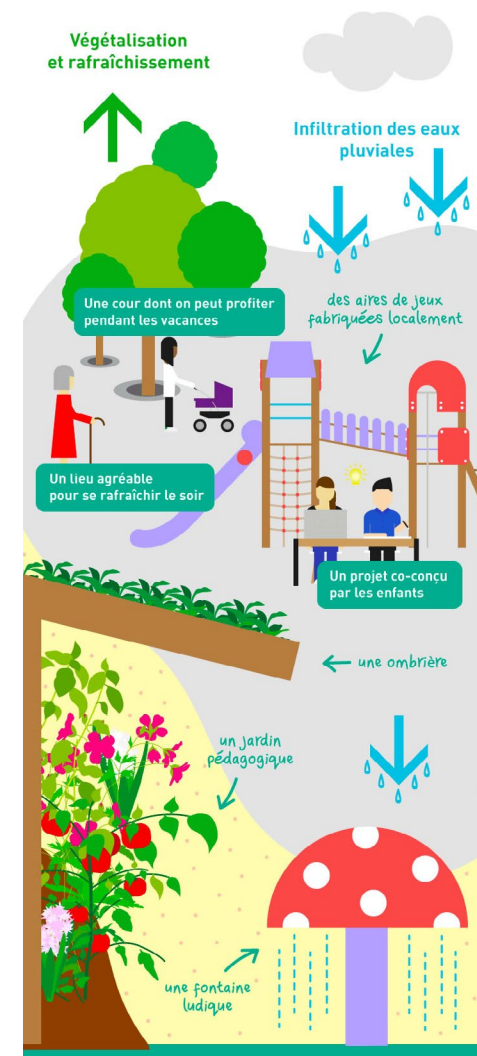
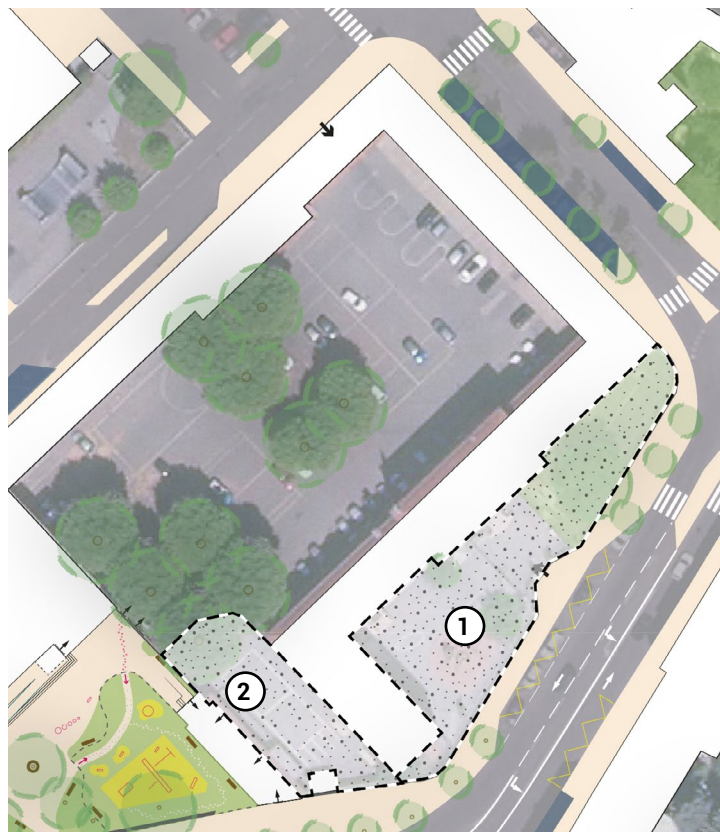
Associer dès le démarrage les premiers concernés par la nouvelle cour : les élèves et les adultes de l'établissement. Il s'agit de partager les regards sur la cour et d'aboutir à un consensus pour un nouvel aménagement de l'espace.

> Comment ?

- Désimperméabiliser la cours d'école
- Penser la cours d'école comme un îlot de fraîcheur
- Accueillir un public plus large en dehors des temps éducatifs (une école comme un espace public traversable)
- Prendre en compte les autres fonctions existantes dans la cours d'école (stationnement, évènements)

> Deux secteurs préférentiels :

- ① - la cours d'école maternelle de la Soldanelle (environ 880m²)
- ② - une partie de l'école élémentaire Cézanne (environ 400m²)



- > <https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389>
- > <https://www.caue-idf.fr/cours-oasis>

QUELQUES RÉFÉRENCES



École élémentaire Quatre Fils_via ferrata_septembre 2021 - ©Théo Ménivard et CAUE



École Maryse Hilsz - ©Ville de Paris

QUELQUES RÉFÉRENCES



Ecole Roussin- ©Ville de Paris-Marie Konstantinovitch



Ecole Maternelle Emeriau, Paris 15e - © Laurent Bourgogne ville de Paris

QUELQUES RÉFÉRENCES

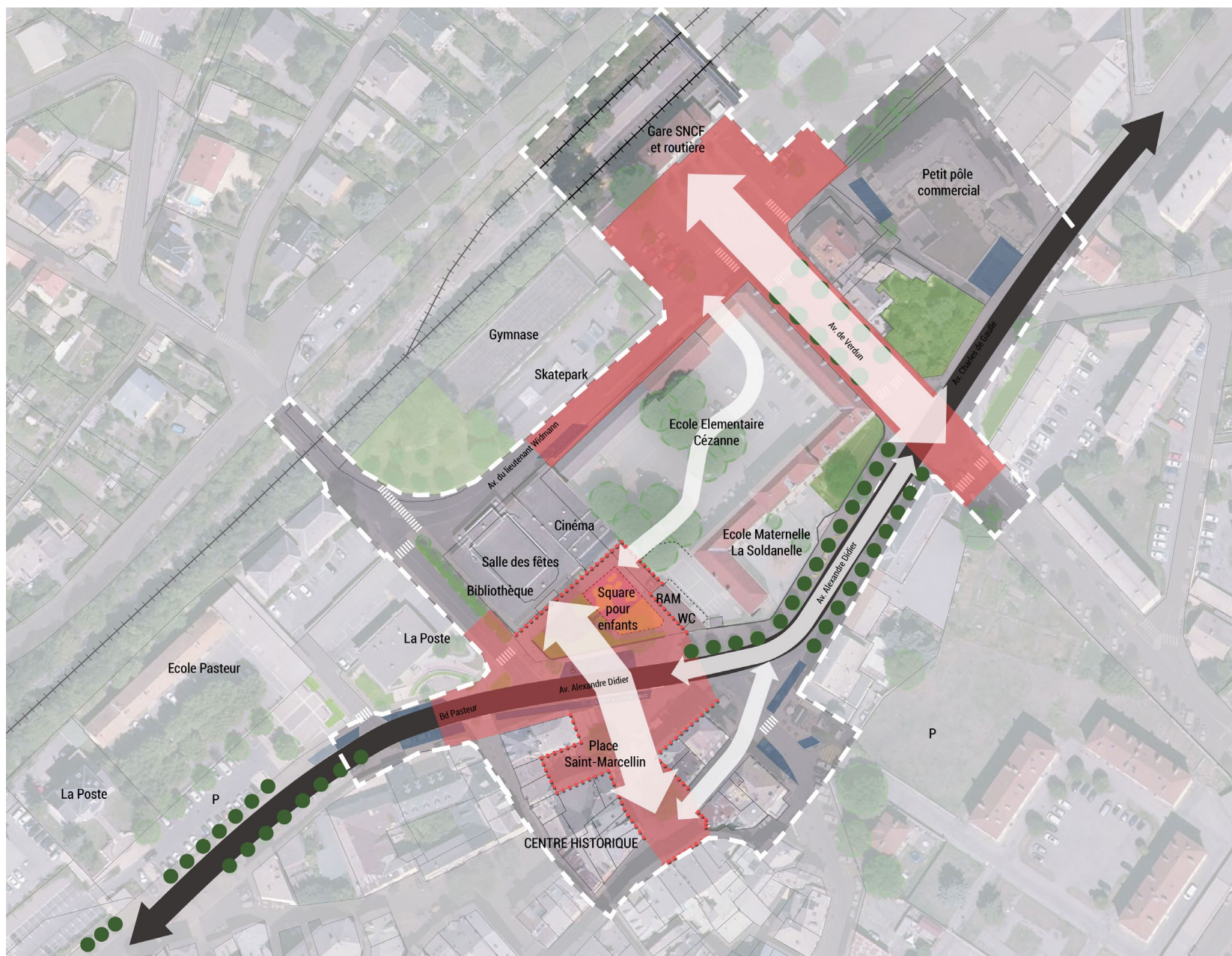


École élémentaire Emile Levassor_pergola végétalisée - © CAUE Paris



Collège Pierre Alviset_piste de course + sol en pavés enherbés + jardinières_septembre 2021 - © Théo Ménivard et CAUE Paris

Réflexion plus large





Merci pour votre attention



04 42 23 12 17

aupa@aupa.fr

www.aupa.fr

Le Mansard Bât C 4^e étage
1 Place Martin Luther King
Avenue du 8 mai 1945
13090 Aix-en-Provence